



ATTESTATION
D'ASSURANCE

GROUPAMA NORD EST – Etablissement de l'Aube 125 bis rue Jeanne d'Arc
10004 TROYES cedex, atteste que :

SCEA DU GRAND RANG
23 TER RUE DOMINIQUE LARREY
10500 BRIENNE LE CHATEAU

Est titulaire d'un contrat d'assurance «**RESPONSABILITE CIVILE**»
N° 16165720S0008 qui couvre les conséquences pécuniaires de la
responsabilité civile incombant à l'assuré, en raison des dommages corporels,
matériels et immatériels garantis, causés aux tiers dans le cadre de son activité
en tant que centre équestre.

Les limites de garanties accordées par sinistre et par année d'assurance pour ces
activités sont les suivantes :

Tous dommages confondus : dont	8.000.000 €
Dommages matériels	2.300.000 €
Dommages immatériels consécutifs à un dommage garanti	230.000 €
Responsabilité civile a l'égard des cavaliers	920 fois l'indice FFB
Intoxication alimentaire	920 fois l'indice FFB
Chevaux confiés	15 fois l'indice FFB par animal et 40 fois l'indice FFB par an.

Indice FFB au 01/01/2021 : 995,20
Période de validité : 01/01/2021 au 31/12/2021

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de
l'assureur. Elle ne peut engager GROUPAMA NORD EST en dehors des limites
précisées par les clauses et conditions du contrat d'assurance auquel ladite
attestation se réfère.

Fait à Laon, le 18 Juin 2021
L'Agence Agricole

